

La Banque de données en santé publique (BDSP)

Présentation

La BDSP est une base de données, en accès libre, spécialisée dans le domaine de la santé publique, produite par l'EHESP (École des hautes études en santé publique) et s'appuyant sur un réseau d'une quarantaine de centres de documentation.

La base donne accès à des références bibliographiques d'articles de revues, de rapports, de thèses et de mémoires en rapport avec la santé publique. Un certain nombre de documents référencés sont disponibles en ligne.

À NOTER

Le contenu de cette base est en français et en anglais.

La recherche simple

1. Saisissez un mot-clé.

À NOTER

La recherche s'effectue en langage naturel, par défaut l'opérateur booléen est « AND ». Vous pouvez utiliser la troncature et les guillemets.

2. Cliquez sur « Rechercher ».
3. Vous obtenez peu de résultats. Voyons comment obtenir tous les résultats pertinents avec la recherche avancée.

La recherche avancée

1. Cliquez sur « Recherche avancée »
2. Les filtres vous permettent d'affiner votre recherche. Vous pouvez également accéder au thésaurus de la base. Cliquez sur « Consulter le thesaurus ».
3. L'interface du thésaurus s'ouvre dans un nouvel onglet.

À NOTER

C'est une interface de consultation. Il est uniquement possible d'y trouver des descripteurs. Il n'est pas possible de construire une équation de recherche comme dans le MeSH Database de PubMed.

4. Saisissez votre mot-clé
5. Cliquez sur « Rechercher »
6. Cliquez sur le terme qui vous intéresse.
7. Vous obtenez le descripteur à utiliser dans votre recherche.

8. Retourner sur la page de recherche avancée.
9. Saisissez votre descripteur.
10. Sélectionnez le descripteur recherché.
11. Cliquez sur « Rechercher ».

Les résultats sont triés par ordre de pertinence. Vous pouvez affiner cette recherche *via* des filtres. Vous pouvez également utiliser les descripteurs associés à votre recherche :

1. Cliquez sur un descripteur.
2. Cliquez sur « Restreindre les réponses à ce mot-clé » afin de l'ajouter à votre recherche.
3. Les résultats s'actualisent automatiquement.

Si le document n'est pas disponible en ligne, il faudra faire une demande de prêt entre bibliothèques (PEB). Si le document est en ligne, une icône est présente à côté du titre du document.